

EGLISE PROTESTANTE BETHEL

SIÈGE : 7 RUE DE LA COURSE

67000 STRASBOURG

TÉL : 03.88.81.36.23

CONTRAT DE LOCATION

Coordonnées client :

Nom : Prénoms

Association :

Adresse :Code postal Ville.....

Tél fixe : Portable

e- mail :

Conditions générales de location :

- Assurance responsabilité civile ou extension (à demander à votre assureur)
- Chèque de caution de 1000 € pour dégâts et nettoyage. (un état des lieux sera fait avant et après la prise en charge de la salle)
- La réservation n'est effective qu'au versement d'un acompte de 30 % de la somme demandée et encaissée.
- Tout paiement par chèque doit se faire dans un délai minimum de trois semaines avant la location.
- Toute annulation doit se faire par lettre recommandée, en cas de désistement du nombre de personnes prévues, vols et utilisation non-conforme aux règles de sécurité de la salle et le règlement des droits de SACEM (D) ou musiciens).
- Le chèque de caution ne vous sera restitué que par courrier dans les trois jours suivant et sous réserve de l'état des lieux et du matériel mis à disposition.

A quelle occasion louez-vous la salle ?

Mariage Fiançailles Réunion Séminaire Autres

Dates de la location : Du au

A partir deHeures à Nombre de personnes prévues :

Le ménage est à faire par vous-mêmes.

L'agencement des tables et des chaises est à faire par vous-même.

Qu'elle salle louez-vous ?

▪

Quel équipement désirez-vous ?

▪

Total salles :

Total équipement :

Total :

Acompte : 30 %

Reste à payer :

Banque : Chèque N° Espèces

❖ : L'acompte versé pour la confirmation de la réservation de la salle, sera encaissé et ne sera pas remboursé au désistement.

Je soussigné€ Mme ou M. affirme avoir pris connaissance des conditions de la location.

Date : Signature du client :